

28. Assistance Technique

GE met à disposition des consultants qualifiés dans les domaines mécaniques, électrique et du contrôle commande pour guider l'installation, la mise en route, le démarrage et les essais de performance des équipements qu'il fournit.

28.1 Définition

Le service d'assistance technique comprend les conseils et avis techniques basés sur les pratiques de "bon engineering", fabrication, installation et pratiques de fonctionnement applicable aux équipements GE. Cela inclut aussi les essais, les réglages, la programmation et autres services similaires.

28.2 Description type du service d'assistance technique GE

28.2.1 Installation des lignes d'arbres

28.2.1.1 Encadrement des conseillers techniques

L'équipe d'installation des turbines/alternateur est dirigée par un ingénieur expérimenté dans l'installation des turbines et alternateurs; les fonctions et responsabilités sont les suivantes :

- La conduite et les conseils utiles aux membres de l'équipe pour une application plus large de leurs capacités
- La participation aux réunions relatives aux démarrages, aux échéances de complètement et au fonctionnement. Cela inclut la participation aux réunions d'avancement "site" en tant que représentant du consortium
- Le reportage des incidents sur les équipements fournis par GE et ses fournisseurs, pour permettre au personnel dédié de régler les problèmes de garantie.
- La publication régulière de rapports sur l'avancement des travaux et le règlement des problèmes.
- La direction et l'ordonnancement de l'équipe pour l'installation, le démarrage, les essais et la mise en œuvre de la garantie des équipements fournis par GE.
- La tenue des rapports d'installation et des "journaux de bord"

28.2.1.2

L'équipe d'installation des groupes turbo-alternateurs

L'équipe d'installation des groupes turbo-alternateur comprend des conseillers expérimentés dans une ou plusieurs des disciplines suivantes : montage mécanique des turbines à gaz et à vapeur et équipements auxiliaires, montage électrique et essais (alternateur et excitation), vérification du système de commande SPEEDTRONIC, étalonnage et démarrage des groupes. Leurs fonctions principales et responsabilités sont de prodiguer des conseils pendant les phases suivantes :

- L'inspection et le déchargement de la turbine à gaz, de la turbine à vapeur et de l'alternateur et leurs mises en place sur les massifs
- La mise en place du calage nécessaire entre les plaques de base et la turbine à gaz, la turbine à vapeur et l'alternateur
- Le démontage des supports provisoires mis en place pour le transport
- L'assemblage de la turbine à vapeur et de l'alternateur
- L'alignement de la ligne d'arbres (TàG, TàV et alternateur)
- Mise en place du système d'aspiration d'air de la turbine à gaz , du plenum et des gaines d'échappement
- Installation et vérification des tuyauteries, des câbles de puissance et de contrôle , des lignes d'instrumentation entre les turbines/alternateurs et leurs auxiliaires.
- Vérification et mise en service des turbines
- Séquencage et vérification des unités de contrôle commande Speedtronic MK VI des turbines
- Installation et vérification des systèmes électriques et d'excitation de l'alternateur
- Démarrage de la ligne d'arbres en collaboration avec le personnel du Client
- Préparation des plans "tels que construits" suivant les standards GE :Deux (2) exemplaires : un pour la bibliothèque "site" et un pour le Service Client.

28.2.2 Installation des chaudières de récupération de chaleur

Une supervision est assurée par un personnel mis à disposition par le fournisseur de la chaudière de récupération. Sa tâche consiste principalement à :

- Observer le montage de la chaudière de récupération et veiller à ce que l'entreprise en charge du montage travaille en conformité avec les instructions du fournisseur et les derniers indices de révision de plans
- vérifier avec l'entreprise en charge du montage la conformité des équipements livrés , donner des conseils sur la manutention pour éviter des dommages corporels et sur les équipements et assister la direction du chantier et l'entreprise de montage pour la préparation des rapports de manquant, dommage...
- Intervenir dans la résolution des problèmes d'assemblage, de montage, de façon à minimiser l'impact sur le planning.
- Intervenir dans l'interprétation des plans fournisseurs
- Enregistrer et suivre tout changement du à des modifications/erreurs de plans faites par le fournisseur. Coordonner avec le bureau d'études et les ateliers de fabrication la résolution de tout problème incluant des documents mal définis, des informations manquantes, ou des composants manquants et/ou endommagés.
- Avertir la direction de chantier de tout problème lié à la sécurité concernant la chaudière.

28.2.3 Installation du DCS

Une supervision est assurée par un personnel mis à disposition par le fournisseur du système centralisé de contrôle-commande . Sa tâche consiste principalement à:

- Vérifier la conformité électrique et la mise sous tension des unités de contrôle et des pupitres
- Vérifier les principaux liens de communication entre les systèmes de contrôle pour confirmer la conformité du système. Vérifier que les communications entre systèmes fonctionnent correctement
- Passer en revue les systèmes de contrôle logique et les principaux systèmes graphiques du DCS pour vérifier leur conformité. Apporter toute modification nécessaire pour assurer le contrôle correct de la centrale

28.2.4 Installation des équipements BOP

Une supervision est assurée par un personnel mis à disposition par le fournisseur des équipements suivants :

- Condenseur
- Contrôle continu des émissions (CEMS)